Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 029-212900716-20260424-202622-DE

Département du Finistère

MAIRIE
29300
GUILLIGOMARC'H

Séance du
24 avril 2026

DATE DE CONVOCATION
20 avril 2026

DATE D'AFFICHAGE
20 avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 13

VOTANTS : 15

DATE DE MISE EN LIGNE
27/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-six**, le vendredi **vingt-quatre avril** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Bruno MOREL, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : EZANNO Sandrine, MOREL Jacques, MOURAUD Lydie, SINOQUET Vincent, JONOT Roland, LE DART Catherine, COADIC Xavier, GALLO Valérie, LE BORGNE Mélanie, CHRISTIEN Philippe, BOURBON Christophe, MOREL-LASSALLE Stéphanie formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme PENNA Anne **POUVOIR à Mme LE BORGNE Mélanie**, M. STANGUENNEC Pierre **POUVOIR à Mme LE DART Catherine.**

Mme MOREL-LASSALLE Stéphanie a été élue **Secrétaire.**

2026-22 Avance du budget principal au budget annexe du Lotissment de BEL-AIR 2026

Le Maire informe l'assemblée que par délibération 2025-03 du 11 mars 2025, il avait été décidé de **créer** au 1er janvier 2025 un **budget annexe** « **Lotissement du Bel-Air** », assujetti à la TVA, afin de retracer toutes les opérations relatives à l'opération.

Afin de permettre l'équilibre de la section d'investissement de ce budget annexe sur l'exercice 2026, il convient de prévoir des participations à hauteur de 91 790 euros du budget principal au budget annexe du lotissement de Bel-Air :

Lotisement Bel-Air	**2026**	**RECETTES**		
Chapitre	Compte	Libellé	Montant	
*011 Fonctionnement	757361	Subv de la collectivité de rattachement	14 500.00 €	
*016 Investissement	168742	Emprunt et dettes commune de rattachement	77 290.00 €	91 790.00 €
Budget Principal	**2026**	**DEPENSES**		
Chapitre	Compte	Libellé	Montant	
*65 Fonctionnement	65736211	BA non doté de la personnalité morale	14 500.00 €	
*27 Investissement	276342	Créances collectivité de rattachement	77 290.00 €	91 790.00 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal de Guilligomarc'h à l'unanimité :

- **ACCEPTE le principe d'une avance remboursable d'un montant de 77 290 € du budget principal au budget annexe du lotissement de Bel-Air,**

- **DONNE SON ACCORD au versement d'une subvention de fonctionnement de 14 500 € du budget principal au budget annexe du lotissement de Bel-Air,**

- AUTORISE le versement de l'avance de 77 290 sur l'exercice 2026,

- DONNE pouvoir au Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Bruno MOREL